

**Présents :** Christophe LAVILLE, Gérard MAGNARD, Anne CHAUMONT-PUILLET, Antoine SOLOMBRINO, Raymond PARISE, Catherine GAYT, Françoise VARNET, Christiane AMICUCCI, Daniel CLAUDE, Raphaële BONNETON, Christelle ROCHE, Jean-Luc FONTBONNE, Pierre-Yves CUCHERAT, Marylène GABIER, Stephan KADDEM

**Pouvoirs :** Marie-France VILLARD a donné pouvoir à Anne CHAUMONT-PUILLET  
Pierre MONNIER a donné pouvoir à Jean-Luc FONTBONNE  
Nicolas PEQUAY a donné pouvoir à Raymond PARISE

**Absente :** Elodie BAILLY

### 1. Règlement intérieur du conseil municipal

L'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Il doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Le Conseil Municipal adopte, **à l'unanimité**, le règlement intérieur préparé par la municipalité et présenté par Monsieur le Maire.

### 2. Acquisition de parcelles de l'Etat

Il s'agit d'une zone humide située au niveau du carrefour du chemin du Bois et du chemin de Collonges, au titre de la prévention du risque d'inondation, et d'un terrain situé le long du chemin de Varpilli pour y aménager une aire de repos à destination des promeneurs avec une table d'orientation et un ou deux bancs.

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer une promesse unilatérale d'achat avec la Safer.

### 3. Modification temps de travail

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier la durée hebdomadaire de service d'un emploi d'adjoint administratif de 30 h à 28 h par semaine à compter du 19 décembre 2020.

Le Conseil Municipal adopte, **à l'unanimité**, cette proposition et le tableau des emplois ainsi modifié.

#### 4. Gratification des stagiaires

Certains services de la commune peuvent accueillir des stagiaires dans le cadre d'une convention tripartite signée avec un établissement d'enseignement ou de formation.

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de créer une gratification hebdomadaire qui pourra être versée aux stagiaires pour des stages compris entre 5 jours (1 semaine) et 2 mois.

#### 5. Recrutement d'un agent contractuel

Il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité liée à l'absence d'un agent.

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de recruter un agent contractuel jusqu'au 31 décembre 2020.

#### 6. Convention CDG 38

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'absence de l'agent en charge de la paie du personnel et propose de recourir aux services du CDG 38.

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer une convention avec le CDG 38 afin de réaliser les opérations de paie.

#### 7. Convention planning familial

Des jeunes de la commune sont amenés à consulter les services du planning familial dont les locaux sont situés à Villefontaine. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de participer financièrement au loyer du planning familial.

Le Conseil Municipal autorise, **par 17 voix pour & 1 abstention**, Monsieur le Maire à signer une convention tripartite entre la commune, l'association du planning familial de l'Isère et la CAPI.

#### 8. Boutique « La maison de la beauté by Emi »

La 2<sup>ème</sup> période de confinement depuis le 29 octobre 2020 a entraîné la fermeture des commerces « non-essentiels ». Afin de soutenir les petits commerces de la commune, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'annuler le loyer du mois de novembre du commerce « La maison de la beauté by Emi ».

## 9. Boutique « Black leaf tattoo studio »

La 2<sup>ème</sup> période de confinement depuis le 29 octobre 2020 a entraîné la fermeture des commerces « non-essentiels ». Afin de soutenir les petits commerces de la commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'annuler le loyer du mois de novembre du commerce « Black leaf tattoo studio ».

## 10. Crédits d'investissement 2021

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales donne au Maire la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à mettre en œuvre les pouvoirs donnés par l'article L 1612-1 du CGCT en ce qui concerne les dépenses d'investissement 2021.

## 11. Subvention aux associations

La commission association & sport a préparé les propositions de subvention aux associations communales.

Le Conseil Municipal décide, **par 16 voix pour et 2 abstentions**, de la répartition des subventions pour 2020 aux associations et organismes extérieurs.

## 12. Gérard MAGNARD

- Salle d'arts plastiques de l'école élémentaire : en raison de difficultés techniques la fin des travaux est reportée à une date ultérieure.
- Première tranche de la réfection de l'église : courant décembre, un échafaudage sera monté côté place de la Gavotte. Une information sur la neutralisation provisoire de certaines places de stationnement pendant la durée du chantier sera prochainement donnée aux riverains. Les travaux de charpente et maçonnerie débuteront au mois de janvier.
- Pavillon du cimetière : la consultation des entreprises est en cours.
- Extension des locaux du service technique : démarrage des travaux en janvier.
- Trois défibrillateurs vont être prochainement installés à la salle des sports, à la salle des fêtes et dans l'école maternelle. Les autres salles seront équipées en 2022. Une formation à l'utilisation de ces défibrillateurs auprès des responsables d'associations et des élus sera organisée.

### **13. Anne CHAUMONT-PUILLET**

Malgré la reprise du confinement, la rentrée scolaire des vacances de la Toussaint s'est bien passée. Le protocole sanitaire était pour une bonne part déjà mis en œuvre. Dans le contexte particulier actuel, le conseil municipal tient à souligner l'engagement important des agents et personnels dans les services périscolaires et entretien.

### **14. Antoine SOLOMBRINO**

- En raison de la situation sanitaire, le Téléthon 2020 se résumera à la mise à disposition en mairie d'une urne pour la collecte des dons.
- Pour la vente des sapins organisé par le sou des écoles leur retrait s'effectuera dans le respect des gestes barrières, le samedi 5 décembre après-midi devant la salle des fêtes.

### **15. Raymond PARISE**

- Après concertation avec les services du Département, les études visant à améliorer la sécurité au niveau de l'intersection de la montée de la Ladrière et du chemin de Gattaz fer, ainsi que devant l'école maternelle et les commerces, promenade des Magnauds, vont pouvoir être lancées.
- A une question posée par un conseiller municipal, il est rappelé qu'il n'existe pas de réseau séparatif dans la rue de la Roche.

### **16. Françoise VARNET**

Le projet de convention avec la SARA pour accompagner la commune dans son projet de construction d'une nouvelle école maternelle vient de nous être adressé. Il sera présenté aux élus lors d'un prochain conseil municipal.

### **17. Jean-Luc FONTBONNE**

Pour remplacer la liste de diffusion des informations en cas de crise et éviter ainsi la gestion de données personnelles, l'application PanneauPocket est en cours de déploiement sur la commune. Un flyer d'information va être distribué dans les boîtes aux lettres.

Fin de la séance à 22 h 30.